CHAMPIONNAT PAR EQUIPES SENIORS

OCTOBRE 2009

DOCUMENTS DE REFERENCE

Règlements fédéraux en vigueur et décision de l'Assemblée Générale de juin 2005
Modification comite directeur du 5 avril 2007 et du 2 octobre 2008.

RAPPELS :
- Une rencontre ne doit jamais être reportée.
- Les minimes1ère et 2ème année peuvent participer à ce championnat par équipes **sous la responsabilité des parents et dirigeants de Club**
Les Poussins et les Benjamins ne peuvent pas y participer.
- Pour les équipes à 4 joueurs, un joueur ne pourra pas faire les 2 doubles.
- Pour les équipes à 4, l'absence d'un joueur est acceptée.
- Une équipe de 4 joueurs ne peut comporter qu'un seul joueur muté et deux joueurs étrangers.
- Les féminines sont autorisées à participer à hauteur de 50% de l'effectif de l'équipe : soit 2 joueuses pour une équipe avec 4 joueurs.
- Si une association a son équipe première au niveau pré régional, elle doit pouvoir présenter un JA1 licencié à l'association et pouvant officier 7 fois (*au maximum*) pendant la saison.
- Aux niveaux PRE REGIONAL, D1 et D2, une association ne peut disposer que d'une seule équipe par poule au maximum.

FORMULE DU CHAMPIONNAT :
Rencontres prévues le vendredi soir:20h 15 (une dérogation pourra être donnée par la commission sportive pour un changement d'heure et de jour)
- 14 parties : la formule est : double1, double 2, AW, BX, CY, DZ, AX, BW, DY, CZ, AY, CW, DX, BZ .
- La composition des doubles est libre.
- Le meilleur joueur de l'équipe doit se positionner en A ou en Y suivant le tirage au sort de son équipe.

- 2 tables
- Tous les points se jouent
- 14 journées - 2 phases identiques avec montées et descentes à chaque phase.
- PRE REGIONALE : 2 poules de 8 équipes à 4 joueurs.
- DEPARTEMENTALE 1 : 2 poules de 8 équipes à 4 joueurs
- DEPARTEMENTALE 2 : 2 poules de 8 équipes à 4 joueurs
- DEPARTEMENTALE 3 : Reliquat en poules de 8 équipes à 4 joueurs

Au cas ou la départementale 3 se retrouverait avec plus de 32 équipes, elle passera à 2 poules de 8 équipes à 4 joueurs avec les règles des divisions supérieures et il sera créer une Départementale 4 avec les mêmes règles que la D3 précédente.
Les sanctions liées aux forfaits, équipes incomplètes, défaut de licence, etc. sont maintenues.
Tous les tarifs sont décidés chaque année par le comité directeur du C.D.A.M.

PRE REGIONALE : 4 joueurs
Constituée de 2 poules de 8 équipes provenant des équipes non maintenues en R2 pour la saison, des 4 montants de D1 de la saison précédente et complétée par ordre de classement des équipes de Pré régionale de la saison écoulée.
A chaque phase il y a 2 montées en R2 par poule. Les descentes sont fonction de celles du niveau régional.

DEPARTEMENTALE 1 : 4 joueurs
Constituée de 2 poules de 8 équipes provenant des équipes non maintenues en Pré régionale pour la saison, des 4 montants de D2 de la saison précédente et complétée par ordre de classement des équipes de Départementale 1 de la saison écoulée.
A chaque phase il y a 2 montées en Pré Régionale par poule. Les descentes sont fonction de celles du niveau régional.

DEPARTEMENTALE 2 : 4 joueurs
Constituée de 2 poules de 8 équipes provenant des équipes non maintenues en Départementale 1 pour la saison, des 4 montants de D3 de la saison précédente et complétée par ordre de classement des équipes de Départementale 2 de la saison écoulée.
A chaque phase il y a 2 montées en D1 par poule. Les descentes sont fonction de celles du niveau régional.

DEPARTEMENTALE 3 : 4 joueurs
Constituée en poules (*au maximum 4*) avec toutes les équipes non retenues à un niveau supérieur.
A chaque phase il y a 1 montée en D2 par poule. Pas de descentes. (Au cas où il n'y aurait que 3 poules, le meilleur second sera le 4ème montant)

ATTRIBUTION DES TITRES
Elle a lieu lors de la journée prévue au calendrier. En général **un dimanche.**
Le titre de Pré régionale, de D1 et de D2 sera accordé au vainqueur de la rencontre opposant le premier de chaque poule à la fin de la 2ème phase.
Le titre de D3 sera attribué en fonction du nombre de poules comme la PR, la D1 ou la D2 en cas de 2 ou 4 poules, s'il y a 3 poules, par la composition d'un groupe composé du premier de chaque poule.
En cas de poule unique, par le vainqueur de la poule.

DESTINATION DES RESULTATS
Les 2 premières feuilles de rencontre (jaune et bleue) doivent être adressées par courrier rapide, le jour de la rencontre ou au plus tard le premier jour ouvrable qui suit la rencontre (le cachet de la poste faisant foi) au responsable du championnat sous peine d'amende.
En outre les résultats doivent impérativement être donnés par téléphone par l'équipe qui reçoit, au responsable du championnat, ou sur le site FFTT, le soir de la rencontre

Règlement validé par la commission sportive du 29 octobre 2009